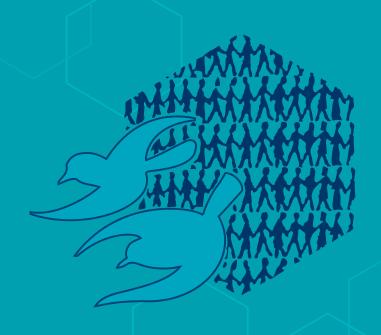
## RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

Colloque international de La Rochelle 22 - 26 septembre 1998



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

## Interactions entre régimes démographiques et frontières politiques: du national au supra-national

## Isabelle de POURBAIX

Consultant pour la Commission Européenne, Skopje, République de Macédoine

Cette séance introduit la dimension géopolitique dans notre réflexion sur les interactions entre régimes démographiques et territoires. Depuis ses origines, l'histoire est parsemée d'exemples de bouleversements dans les limites des États, des Gouvernements ou des Empires, s'accompagnant forcément d'échanges entre les populations placées sous une nouvelle autorité. Les mélanges de cultures, d'idées, de croyances et de coutumes qui se sont produits au fil de ces changements de frontières ont tissé la trame de l'identité des peuples. A travers les visées politiques, les frontières nationales ou supra-nationales ont fréquemment tracé les contours d'appartenance religieuse, élément ayant joué un rôle essentiel dans les comportements démographiques des populations. Elles ont aussi, comme dans le cas de l'Europe du XXème siècle, déterminé des conditions socio-économiques et une gestion des affaires intérieures spécifiques, soumettant les populations à des déterminismes particuliers en matière de démographie. Il nous paraissait donc intéressant, dans le cadre de ce colloque, d'alimenter nos débats en introduisant une trame d'analyse géopolitique.

L'idée était d'autant plus séduisante que certaines observations que j'avais pu mener dans le cadre de travaux antérieurs m'avaient confirmé la force, dans la durée, de l'impact des espaces géopolitiques sur les régimes démographiques. L'exemple le plus proche nous vient de certains comportements familiaux en Europe depuis le début du siècle. Dans ce domaine, l'Union Européenne, espace géopolitique distinct, se différencie de manière évidente de la partie orientale du continent. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'observer l'évolution des comportements en matière de nuptialité et de fécondité. Pour l'un comme pour l'autre de ces phénomènes, la plupart des indicateurs actuels séparent par une ligne précise les deux parties de l'Europe. L'âge moyen au mariage en est un bel exemple. Supérieur à 24 ans dans absolument toute l'Union Européenne, cet âge est partout inférieur dans l'Europe Centrale, septentrionale et les pays balkaniques.

Au delà des âges au mariage, la différence historique entre ces deux Europes révèle une distinction plus fondamentale encore dans les cycles de vie familiaux, entretenue par des rapports spécifiques au sein des familles et avec la société.

Dans l'Union Européenne, l'observation des renversements de tendances dans la fécondité depuis 1900 indique une homogénéité des comportements significative, alors que dans l'Europe Centrale et Orientale, le phénomène se comporte de façon tout à fait erratique. Partout dans l'Europe de l'ouest, la fécondité a baissé entre 1920 et 1930; partout, elle a réaugmenté avant la seconde guerre, où elle a connu une pause; partout elle a repris en flèche après la fin de la guerre et, dans tous les pays sans exception, elle a subi un retournement dans cette progression peu après 1961, pour s'engager dans une longue baisse. On ne retrouve absolument pas la même homogénéité de tendances dans l'Europe centrale et orientale.

L'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant est un autre exemple de rupture entre une Europe placée durant des années derrière le Rideau de Fer et l'Europe démocratique. Dans la partie occidentale de l'Europe, tous les pays présentent un âge moyen à la première maternité supérieur à 25 ans, et même supérieur à 27 ans pour 7 pays. En revanche, dans l'ex-bloc communiste, l'âge à la naissance du premier enfant est de loin plus précoce. Inférieur à 24 ans dans tous les pays, il se situe même en deçà de 22 ans dans la majeure partie de ce territoire.

L'évolution de la mortalité et de l'espérance de vie est bâtie sur le même scénario. La valeur des taux de mortalité infantile de l'Europe de l'Ouest est en moyenne moitié moindre que dans les pays de l'Europe de l'Est, où par conséquent, à l'exception de la Slovénie, l'espérance de vie y est partout plus faible. Ainsi, l'espérance de vie des hommes ne dépasse pas 70 ans et celle des femmes 77 ans dans l'Europe ex-communiste, alors qu'à l'ouest, elle est largement supérieure pour une majorité de pays.

Ces données démontrent qu'il existe bel et bien une scission entre deux régimes démographiques correspondant à deux espaces géopolitiques spécifiques, créés après la deuxième guerre mondiale mais historiquement forgés depuis l'époque napoléonienne. L'un caractérise le bloc ex-communiste, l'autre l'Europe occidentale, avec une convergence importante des régimes démographiques à travers le temps à l'intérieur de ces deux espaces. Cette dualité de régimes tire clairement son explication de deux systèmes antagonistes qui avaient été créés par un tracé de frontière politique déterminant des économies et modèles de société distincts, démontrant la force des systèmes politiques au sein d'un territoire donné.

Ce petit exemple introductif révèle qu'il existe bien une interaction complexe entre régimes démographiques et frontières géopolitiques. Celle-ci - ce qui relève de l'évidence lorsqu'on parle de régime démographique - demande une observation sur la durée et une analyse historique des éléments géopolitiques. Telle est sans doute le regret que j'aurais à exprimer s'agissant des contributions à cette séance. Certes, tous les auteurs, de façon originale et tout à fait intéressante, ont contribué à analyser certains phénomènes démographiques en rapport avec l'évolution ou l'existence des frontières nationales. Toutefois, la notion proprement dite de « régime démographique », avec toutes les composantes qu'elle entend de durée, intensité et calendrier de tous les phénomènes démographiques combinés, a été faiblement abordée.

Les contributions à cette séance peuvent être classées en trois groupes principaux. Un premier groupe d'auteurs s'est posé la question du rôle de la démographie dans la redéfinition de la géographie du monde politique et de l'impact des nouveaux ensembles politiques sur les régimes démographiques pré-existants. On rangera dans cette catégorie la contribution de William Berthomière illustrant ses propos par des données sur l'État d'Israël de 1948 à l'aprèsguerre froide, l'étude de Jacqueline Markovic analysant les conséquences démographiques de la guerre Yougoslave en Bosnie-Herzégovine et l'observation des processus démographiques à la frontière de l'ouest polonais depuis la chute du régime communiste, effectuée par Jan Paradysz.

Le second groupe a abordé la réflexion en se demandant si les frontières nationales ont une signification sur le plan démographique et, dans le cas contraire, comment se redéfinissent les territoires que s'approprie le politique. Telle a été l'approche des auteurs (*Juris Krumins*, *Domantas Jasilionis*, *Vlada Stankuniene*, *France Mesle et Jacques Vallin*) ayant étudié mortalité et causes de décès dans les Pays Baltes; de *Ferdinand Ngueyap* qui nous révèle la création d'une nouvelle discontinuité spatiale en Afrique entre espaces urbains et ruraux; et de *Géry Coomans* qui place la question du vieillissement Européen comme enjeu au plan des niveaux du pouvoir politique, opposant pouvoir régional au pouvoir national.

Enfin, une troisième approche a consisté à examiner comment les États légifèrent en fonction de la réalité démographique qu'ils ont à gérer. Dans cette optique, *Maria Eugenia Cosio-Zavala* examine les changements socio-démographiques à la frontière entre Mexique et États-Unis, *Abdel-Ilah Yaakoubd* compare la dynamique démographique du Maroc et de l'Algérie en fonction des évolutions politiques de ces pays et *Haris Symeonidou* traite plus spécifiquement du rôle des politiques familiales dans le Sud européen.

Avant de faire état du bilan de ces diverses analyses par rapport à notre problématique initiale, ouvrons une parenthèse sur l'une des contributions.

En cherchant à évaluer l'impact de la nouvelle répartition démographique en Bosnie-Herzégovine sur la réorganisation territoriale et la stabilité, Jacqueline Markovic ne pouvait qu'utiliser des données suscitant questions. Celles provenant du recensement de 1991 sont imparfaites suite au boycott de certains groupes ethniques dans le cadre de la montée des tensions politiques à ce moment, et l'auteur ne manque pas de le mentionner. Quant aux données rassemblées après la guerre, elles sont parcellaires et hétérogènes, glanées tant bien que mal par les divers organismes impliqués dans la surveillance du respect des accords de Dayton : Haut Commissariat aux Réfugiés, le Bureau du Haut Représentant (OHR) ou le contingent armé des Nations Unies chargé de la mission de stabilisation, la SFOR. En utilisant ces données comme base de ses analyses, l'auteur s'exposait à une critique quant à la qualité et à l'objectivité des sources de données, d'autant plus délicate que les enjeux pour le pays sont, comme on le sait, loin d'être neutres.

Certains intervenants, lors des débats, se sont insurgés contre l'utilisation de telles données, les qualifiant d'inutilisables dans une démarche scientifique et allant jusqu'à contester la publication de cet article. J'aurais cependant un point de vue plus nuancé sur la question. Il est selon moi des circonstances où défendre une illusoire asepsie scientifique relève du manque de courage, voire du mauvais goût. La guerre en Bosnie-Herzégovine est avant tout un drame humain, et ce n'est pas le simple intérêt scientifique qui guide l'analyse présentée ici, mais le devoir qui incombe aussi à l'homme de science d'être utile au décideur politique. Rendre publiques, de manière tout à fait transparente et avec toutes les précautions scientifiques possibles s'entend, des informations et une analyse sur les conséquences de la nouvelle donne démographique en Bosnie-Herzégovine est une contribution précieuse pour tous les organes impliqués dans la stabilisation et la reconstruction du pays. Nul ne songe à nier les limites importantes des données. Il n'en demeure pas moins que les tendances de fond, celles justement qu'amène l'analyse géopolitique de l'auteur, sont sans équivoque, d'autant plus que les organismes impliqués dans la collecte peuvent difficilement être taxés de parti-pris.

Ceci dit, l'exercice de Jacqueline Markovic sur la Bosnie Herzégovine, aussi utile soit-il aux personnes préoccupées par le respect des accords de Dayton, n'en apporte pas moins quelque contribution utile à notre réflexion plus globale. Revenons maintenant à celle-ci.

A travers l'analyse du cas Bosniaque, Polonais ou Israélien, trois auteurs nous permettent d'appréhender l'impact des reconfigurations politiques nées de l'effondrement du bloc communiste en Europe. Cet événement politique majeur a généré une formidable secousse dont les effets, en termes de mobilité notamment, ont été d'une amplitude colossale à la fois politique et démographique. On peut rappeler, à titre d'exemple, que l'Allemagne a accueilli, pour la seule année 1992, I million et demi d'immigrants légaux, provenant à la fois de l'ex-Allemagne de l'Est désormais réunifiée, et de l'ex-Union Soviétique<sup>1</sup>. Plus tard, ce sont les entrées massives de réfugiés fuyant les affres du conflit Yougoslave qui ont pénétré le territoire. Aujourd'hui, presque 60% des travailleurs étrangers en Allemagne sont de nationalité turque ou yougoslave. Est-ce alors une coïncidence que dans le même temps se sont développées, ici et là en Europe, des tendances xénophobes alimentées par des groupes politiques d'extrême droite trouvant dans les renversements démographiques l'occasion de renforcer leur position? C'est de l'ex-URSS aussi que proviennent les flux massifs d'immigrants en Israël, donnant au pouvoir israélien l'occasion de reprendre ses velléités d'expansion et d'occupation du sol en Galilée, venant par là même déstabiliser le processus de paix engagé jusqu'alors. Dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, nettoyage ethnique et déplacements forcés de population ont totalement redessiné la carte de la répartition géo-ethnique. Là encore, on assiste à un cas où «les nationalistes ont assis leur pouvoir sur l'existence de majorités

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il s'agit essentiellement des « Aussiedler », ex citoyens soviétiques de nationalité allemande en vertu de la Jus Sanguinis appliquée dans ce pays.

AIDELF. 2000. RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question - Actes du colloque de La Rochelle, septembre 1998, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-8-0, 636 pages.

ethniques bien délimitées ». Ces divers exemples illustrent la rapide et dangereuse récupération faite par des groupes d'intérêts politiques, qu'ils soient nationaux ou locaux, des nouvelles donnes démographiques consécutives aux changements de frontière.

L'analyse du cas polonais est de nature un peu différente. Effectuée sur un terme plus long, et prenant en compte plusieurs dimensions du régime démographique (comportements familiaux, mortalité) elle permet de comprendre combien puissants peuvent être les effets démographiques des changements de frontière. On y traite des territoire concédés à la Pologne par l'Allemagne suite au traité de Yalta, à la fin de la seconde guerre<sup>2</sup>. Cette région, dont la population allemande d'origine avait été expulsée lors du changement de frontières, avait été difficilement repeuplée, et l'auteur mentionne que dans cette zone, « la conscience d'instabilité sur de nouvelles terres était assez élevée ». Pendant toute l'époque communiste, les exterritoires allemands se seraient démarqués par des comportements démographiques particuliers. Cependant, tout se passe comme si, depuis la chute du régime et la libéralisation de 1989, les tendances démographiques de cette partie de la Pologne s'étaient homogénéisées avec celles du reste du pays. L'onde de choc du changement aurait donc instantanément balayé des divergences enracinées depuis 1945 suite au changement des frontières de la Pologne.

Les frontières nationales ont-elles une signification sur le plan démographique?

Que les États, souverains en matière de gestion de la politique socio-économique et des affaires extérieures influencent les phénomènes démographiques est une question qui ne se discute pas. Toutefois les contributions apportées ici à partir de l'analyse des Pays Baltes, de l'Union Européenne et de l'Afrique nuancent le rôle des frontières nationales en démontrant qu'au delà des contours des États existent des espaces plus significatifs, tantôt régionaux, tantôt supra-nationaux.

Géry Coomans et Ferdinand Ngueyap nous présentent tous deux une brillante analyse, située dans la longue durée, du rôle de la croissance urbaine dans le renforcement des États-Nation et des conséquences de ce type de croissance démographique différentiel. En Europe, les enjeux en sont particulièrement importants au niveau régional. La géographie variable du vieillissement de la population, conséquence des flux migratoires internes de longue durée, a de nombreuses répercussions non seulement sur le financement de la vieillesse, mais également sur le marché du travail. Or, l'évolution démographique ne permettra bientôt plus de renouveler la population active.

Un extrait de la communication de G. Coomans est particulièrement éloquent quant à la profondeur de l'incidence démographique sur la gestion future des ressources humaines dans l'Union Européenne. « La scule évolution démographique a apporté à la population active de l'Union 11 millions de personnes entre 1975 et 1985, encore près de 10 millions de personnes entre 1985 et 1995. Elle en apportera 3,8 millions entre 1995 et 2005, et en retranchera quasiment autant (3,4) entre 2005 et 2015. La contraction, précoce, sera massive en Italie du nord. Parce que les taux d'occupation y sont déjà trop élevés pour encore ménager des réserves activables, quasiment toute l'Europe du nord, malgré des apports démographiques résiduels, ne pourra faire face en interne à une croissance même modérée de l'emploi : les réserves de main-d'œuvre féminine activables y sont trop réduites, et l'immigration utile devrait être qualifiée. L'Espagne, le Mezzogiorno, la Wallonie et la France hébergeront vers 2015 plus des ¾ des réserves de main-d'œuvre activable, partant de situations caractéristiques d'un sous-emploi structurel./..../ Le vieillissement soutenu de la population active, s'ajoutant aux contraintes quantitatives globales, donne à supposer que la main-d'œuvre jeune et qualifiée deviendra rapidement une ressource rare, et un enjeu de compétitivité entre des entreprises inégalement

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour rappel, la Pologne a dû céder à l'URSS une large part de sa partie septentrionale (aujourd'hui l'Ukraine) alors qu'elle recevait de l'Allemagne toute la partie située au nord du Fleuve Oder.

capables de s'en assurer la maîtrise. L'« archipel métropolitain » pourrait, dans ce contexte, accroître ses avantages, et poursuivre à son bénéfice la polarisation du territoire. »

On comprend, à travers cet extrait, l'importance de s'interroger sur les instruments dont disposent les autorités nationales pour réagir aux effets démographiques. D'après Harris Symeonidou, les États du Sud Européen, et de la Grèce en particulier, sont en échec face à l'enjeu démographique, car ils n'ont pas réussi à restructurer leurs régimes de protection sociale. L'auteur suggère que sans un développement d'un État-providence, l'affaiblissement prévisible du rôle de la famille ne pourra éviter « une situation de pauvreté évidente et d'exclusion sociale de grandes parties de la population de ces pays ». L'auteur tente tant bien que mal de tracer une frontière autour d'un modèle de protection sociale rapproché du rôle sociétal de la famille et des rapports de celle-ci à l'État.

De son côté, Maria Cosio-Zavala démontre l'existence d'un véritable système démographique à la frontière entre le nord du Mexique et les États-Unis, et en démonte le mécanisme. La composante la plus caractéristique en serait la transformation de la famille et du rôle des femmes vers un modèle plus « moderne », avec une scolarisation et un taux d'emploi féminin supérieurs à toutes les autres parties du pays. S'y ajoute une importante composante d'immigration interne. Ce modèle nouveau est le moteur d'une transformation du régime démographique régional. On note ici un « effet-frontière » prononcé, puisque cette transition serait liée à l'influence directe des échanges économiques entre cette région du Mexique et son voisin américain. En somme, la frontière nationale serait dans ce cas perméable aux comportements démographiques.

C'est également ce qu'observe Abdel IIah Yaakoubd entre le Maroc et l'Algérie. Ici, le référentiel culturel y ferait force d'unification des régimes démographiques au delà de modèles socio-économiques et politiques dissemblables sous de multiples aspects.

Liés à la mondialisation de l'économie, ces deux exemples de l'érosion des frontières nationales pose la question de l'avenir des États-nation comme principaux lieux de décision et de gouvernement en matière économique. Dans un article sur cette perte de capacité nationale, le sociologue Michael Mann<sup>3</sup> note qu'elle a eu pour conséquence, depuis une trentaine d'années, une intervention de plus en plus forte des États dans les sphères intimes de la vie personnelle et de la famille, et que « la réglementation de l'État dans toutes les sphères de relations communautaires et interpersonnelles ne fait que croître partout dans le monde ».

En même temps, on assiste un peu partout dans le monde, et tous les auteurs y font implicitement référence dans cette séance, à un changement de référant identitaire. L'identité nationale définie par l'État-nation et ses frontières semble de plus en plus faire place à des identités différentes. Le lien national est pris en tenailles entre des identités locales que l'on croyait dépassées et de nouveaux liens de solidarité qui se développent au niveau international, par exemple en Europe. Les régimes démographiques en sont directement affectés, et suggèrent au démographe de poser son analyse dans ce contexte nouveau de géographie variable.

<sup>3</sup> Michael Mann, « État-nation: l'Europe et le monde », Le Débat, n°84, mars-avril 1995, éditions Gallimard.